Projets immobiliers

Parcours métier - Responsable de montage d'opérations immobilières

10 jours (70h00) | 4,6/5 | IMMO-8973297 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 6 495 € ht

Formations › Immobilier › Projets immobiliers

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Définir les règles d'urbanisme et foncières applicables au montage d'opérations
- Mettre en œuvre les méthodologies et bonnes pratiques techniques, juridiques et financière
- Gérer la prévention des risques liés au montage d'opérations et en garantir la sécurité

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique : Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation. Techniques pédagogiques : Cette formation, en plusieurs modules, alterne théorie et pratique et met l'accent sur les échanges et le mode collaboratif. Les exercices en salle et d'intersessions permettent d'évaluer la prise en main des outils, concepts et méthodologies vus en formation. Parallèlement, chaque participant travaille sur un sujet personnel, choisi en lien avec l'équipe pédagogique. L'ensemble du parcours permet d'appréhender et de valider les différentes connaissances et compétences nécessaires à la réalisation de ce sujet/projet. Grâce à leur expertise, les intervenants conseillent et accompagnent les apprenants jusqu'à la présentation de leur travail. Ressources pédagogiques : Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Connaître les bases du montage d'opérations immobilières

Public concerné

- Responsables de la maîtrise d'ouvrage publique ou privée
- Promoteurs et responsables d'opérations et de programmes immobiliers
- Chefs de projet chargés du montage et/ou du suivi d'opérations immobilières
- Toute personne amenée à travailler sur le montage d'opérations immobilières

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Définir le rôle du maître d'ouvrage

- Commanditaire de l'ouvrage
- Assume les risques juridiques et financiers
- Responsable principal de l'ouvrage

Cerner les principaux acteurs territoriaux, leur rôle, leur logique

- En amont : collectivités locales, aménageurs, EPF, prescripteurs
- Pendant l'acte de construire : architectes, bureaux d'études, bureaux de contrôle, SPS, AMO, géotechniciens, géomètres, entreprises
- En soutien : notaires, commercialisateurs, syndic de copropriété

Organiser une veille opérationnelle

- Les marchés immobiliers
- Les réglementations nationales : techniques, fiscales, environnementales, urbaines, RSE, ZAN
- Les politiques locales
- Les pratiques des acteurs : maîtres d'ouvrages, architectes...
- Les sources d'informations
 - presse spécialisée
 - presse locale
 - participations aux événements locaux (salons, forums...)
 - sites spécialisés : Etalab, Pappers
 - les syndicats professionnels
 - les dictionnaires permanents...
 - les documents publiques : SCOT, PLH...

ETUDE DE CAS EN SOUS-GROUPE : Cerner les principaux éléments d'appréciation d'un territoire donné

Comprendre les fondamentaux du droit de l'urbanisme vus du maître d'ouvrage

- La loi SRU
- Les principes de hiérarchie et de compatibilité
- Le SCOT et le PLH
- Le PLU : PADD, OAP
- Les évolutions législatives : loi ALUR, LCAP, loi Elan, loi climat et résilience, ZAN
- Les avis des Architectes des Bâtiments de France

PARTAGE D'EXPERIENCE : Echanges sur les éventuelles difficultés rencontrées concernant l'application locale des règles d'urbanisme

Cerner les enjeux environnementaux et le cadre général

- Climat et environnement : panorama global (GIEC, COP, trajectoires climat)
- Rôle du secteur du bâtiment dans la transition écologique

- Points clés de la réglementation française (loi Climat, RE2020, décret tertiaire, labels)
- Acteurs institutionnels : MTES, ADEME, collectivités

Prendre en compte les paramètres environnementaux

- Énergie et carbone : consommation, ENR, bilan carbone
- Biodiversité et eau : continuités écologiques, gestion durable
- Santé et confort : qualité de l'air, thermique, acoustique
- Notions essentielles : QSE, ICPE, zones protégées

Démarches et outils pour concevoir un bâtiment durable

- Les principales démarches environnementales : HQE, E+C-, BDM, Effinergie, BDF...
- Notions de cycle de vie (ACV) et d'étude d'impact
- Outils d'évaluation : RE2020, labels en conception et exploitation
- Intégration de l'environnement en phase de montage d'opération

De la conception à l'exploitation : vers la performance

- Suivi de la performance environnementale : commissionnement, IPMVP, CEE
- Rôle des différents acteurs : MOA, MOE, exploitants, FM
- Exemples d'actions correctives : plans d'action, leviers techniques ou organisationnels

Mettre en place les méthodes de prospection

- La prospection géographique
- La mise en place de réseaux de prescripteurs
- Le relationnel avec les collectivités locales
- L'utilisation d'outils digitaux
- La négociation

Définir sa stratégie foncière

- Acquisition sous condition suspensive
- Portage foncier
- Recyclage foncier
- Voies de diversification
- Formalisme juridique des accords fonciers

pagebreakavoidchecked="true";

EXERCICE INDIVIDUEL : Identifier les

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des exercices pratiques
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.